

# NOTRE CODE ÉTHIQUE

VOTRE CHAMBRE D'AGRICULTURE RESPECTE UN CODE D'ÉTHIQUE  
FONDÉ SUR NOS VALEURS ET DESTINÉ  
À PROTÉGER VOS INTÉRÊTS ESSENTIELS

## LE RESPECT

Nous exécutons nos missions avec l'implication que vous êtes en droit d'attendre ;  
et refusons d'intervenir sur des missions qui ne sont pas dans notre champ de compétences.  
Nous vous restituons tous les éléments d'information vous permettant de prendre des décisions ;  
nous respectons vos choix et votre volonté.

## L'ÉCOUTE

Nous nous adaptons au contexte, à la culture de votre entreprise, aux personnes qui y travaillent. Nous  
vous écoutons, nous entretenons des relations positives,  
nous répondons à vos questions et vos interrogations.

## LA CONFIDENTIALITÉ

Nous nous engageons à ne pas divulguer à l'extérieur de notre organisme les informations nominatives  
portées à notre connaissance sans votre autorisation.

## LA RESPONSABILITÉ

Nous respectons nos engagements, nous assumons nos responsabilités  
quant aux actions mises en œuvre dans le cadre de la prestation.

## LE RESPECT DES LOIS ET RÈGLEMENTS

Nous connaissons et respectons les lois et règlements en vigueur s'appliquant aux activités  
de notre organisme et à votre entreprise en lien avec la prestation.

## L'INTÉGRITÉ

Refuser tout avantage ou arrangement qui altère l'impartialité du service rendu.

## L'OBJECTIVITÉ

Nous traitons de manière objective vos remarques et objections, et refusons toute subordination.

## L'INDÉPENDANCE

Nous agissons indépendamment de tout intérêt particulier ou commercial.

## LA PERFORMANCE DURABLE

Nous vous accompagnons avec la préoccupation constante de concilier performance économique,  
efficacité environnementale et dynamique sociale dans une approche de développement durable.